

Question aux candidats à l'élection municipale 2026 de Venelles

Comité d'Intérêt de Quartier, CIQ de Venelles

17 Février 2026

PREAMBULE

Nous avons pensé que la période préparatoire aux élections était l'occasion de poser des questions aux candidats sur les problèmes environnementaux, l'urbanisme, et les transports.

Nous le ferons de façon concrète en nous basant sur des faits connus pour obtenir des engagements clairs.

POLLUTION SONORE

Forte augmentation de la pollution sonore sur la commune ; de nombreux quartiers touchés.

Contexte :

La pollution sonore représente la deuxième cause de morbidité après la pollution atmosphérique (selon l'OMS). Nous avons connaissance de deux capteurs de mesure installés sur la commune sans que les résultats de ces relevés soient accessibles aux habitants. Ils sont actuellement situés au nord de la commune.

Questions :

Quelles solutions sont envisagées pour atténuer cette pollution sonore à Venelles ?

Y-a-t-il des études en cours sur Venelles ?

Quels sont les résultats de l'analyse des données des capteurs installés sur la commune ?

Le Sud de la commune étant particulièrement impacté par cette pollution, un capteur va-t-il être installé rapidement et les relevés étudiés afin de mettre en œuvre des solutions concrètes ?

A51 : réduction de la vitesse, réfection du revêtement

Contexte :

L'abaissement de la vitesse autorisée de 130 à 90 km/h sur la section de l'A51 sur la commune de Venelles a fait l'objet de nombreux courriers du CIQ, de la mairie et du pays d'Aix en son temps. Le préfet n'a accordé que 110 km/h montrant ainsi que les venellois sont moins bien traités que les aixois. Ce n'est pas acceptable. En 2020, le Pays d'Aix a étudié le gain que permettrait une telle mesure. L'atténuation du bruit atteindrait - 3,5 db(a). Associée à la pose d'un revêtement de chaussée acoustique, ce gain pourrait être doublé.

Une réfection de la chaussée par Vinci Autoroute en 2027 a été annoncée par le maire lors de la réunion de quartier des Logissons de 2025.

Questions :

Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour atteindre cet objectif ?

Pouvez-vous donner une date concernant la réfection de la chaussée et préciser le tronçon d'A51 concerné ?

MOBILITÉ

Questions mobilité en partenariat avec l'Adava



Calendrier du Plan Vélo - Axe Nord-Sud

Contexte :

Le plan vélo 2023 a identifié l'axe Nord-Sud (Centre-ville vers Les Logissons) comme un itinéraire structurant majeur pour sécuriser les déplacements et favoriser l'alternative à la voiture.

Question :

Quel est votre calendrier prévisionnel pour la réalisation complète de cet axe stratégique reliant le centre de Venelles au quartier des Logissons, et quels financements comptez-vous mobiliser prioritairement ?

Liaison cyclable intercommunale Venelles – Aix-en-Provence

Contexte :

La liaison Venelles-Aix (vers Les Platanes) est le "chaînon manquant" critique pour les déplacements pendulaires (travail/études). La dangerosité actuelle de la D96 décourage l'usage du vélo, malgré le potentiel énorme offert par le VAE. Ce tronçon dépend de multiples acteurs (Métropole, Département, Ville d'Aix).

Questions :

Quel agenda précis et quel mode de collaboration comptez-vous mettre en place avec la Métropole, le Département et la ville d'Aix-en-Provence pour débloquer ce dossier ?

À quelle échéance estimez-vous réaliste la livraison d'une piste sécurisée continue jusqu'aux Platanes ?

Corrélation entre Dynamique Démographique et Maintien des Services Publics

Contexte :

La politique de "développement maîtrisé" semble aujourd'hui atteindre ses limites et produire des effets pervers. En limitant l'offre de logements accessibles, la commune peine à attirer de jeunes foyers, entraînant un vieillissement de la population et des conséquences directes sur nos services publics :

Scolaire : Baisse des effectifs et menace concrète de fermeture de classe (cf. pétition récente <https://www.onparticipe.fr/p/zUXoR0bk>). Transports : Le manque de "masse critique" d'habitants sert d'argument à la Métropole pour ne pas prioriser Venelles : toujours pas d'arrêt de train en gare, pas de ligne de bus après 20h, et un retard sur les infrastructures cyclables structurantes.

Questions :

Comment comptez-vous briser ce cercle vicieux ?

Reconnaissez-vous que le maintien de nos classes et l'obtention d'un arrêt de train nécessitent une politique de logement plus volontariste pour accueillir de nouveaux actifs ?

Quelle est votre stratégie pour rompre avec cette spirale et rendre à nouveau Venelles accessible aux jeunes actifs et aux familles ?

URBANISME

Contexte général :

Le **CIQ de Venelles**, association agréée en urbanisme, souhaite profiter de la période pré-électorale pour mieux comprendre les visions et les priorités des candidats aux élections municipales en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Les questions ci-après s'appuient sur le courrier adressé par le CIQ au commissaire enquêteur, copie Mairie de Venelles, dans le cadre de l'enquête publique relative au **projet de PLUi du Pays d'Aix**, en mars 2024.

Elles permettent d'apporter des réponses en matière d'urbanisme aux enjeux de démographie, de développement économique et de protection/valorisation de l'environnement.

Quelle évolution de la population à Venelles ?

Contexte :

INSEE : Statistique Venelles le dossier complet:

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-13113>

Chiffres clé INSEE sur 10 dernières années et projections, segments en chute et en augmentation. Impact sur demande et offre de logements.

Question :

Comment comptez vous agir pour prendre en compte ce constat et ces tendances ?

Production de logements et Contrat de Mixité Sociale

Contexte :

Les objectifs de production de logements figurant dans le PLUi apparaissent en retrait par rapport à ceux du PLU de 2022, alors même que la commune est engagée par un Contrat de Mixité Sociale avec l'Etat. La non réalisation de ces engagements générant des sanctions financières conséquentes.

Question :

Comment envisagez-vous d'atteindre, à moyen terme, un objectif de production de logements proche de 1000 unités, compatible à la fois avec les obligations réglementaires et l'acceptabilité locale et quel est le montant des impôts SRU

supportés par la commune de Venelles depuis 10 ans ?

OAP Madeleine Bonnaud

Contexte :

Le CIQ a souligné le caractère stratégique et la rareté des terrains urbanisables en zone urbaine à Venelles, et a recommandé une optimisation accrue du foncier, notamment par une densification du programme envisagé sur ces 3 hectares situés à l'ouest du rond-point de la gare incluant une résidence services seniors.

Question :

Pouvez-vous préciser votre position concernant la densification de ce secteur central et l'arbitrage entre mixité fonctionnelle et optimisation du foncier disponible ?

Secteur des Ribas

Contexte :

Ce secteur, particulièrement central et à proximité immédiate des équipements publics (nord/nord-ouest du pôle culturel l'Étincelle), a vu son périmètre étendu par rapport au PLU de 2022, avec un programme prévoyant une mixité entre activités et logements.

Question :

Seriez-vous favorable à une augmentation de la densité de logements dans ce secteur, quitte à réduire la part dédiée aux activités, afin de mieux répondre aux besoins résidentiels de la commune ?

OAP du nord de la commune (Font Trompette, Vauclare, Figuerras, Le Barry)

Contexte :

La diminution significative du nombre de logements prévus sur ces quartiers par rapport au PLU de 2022, ainsi que le classement en zones N ou A de secteurs déjà largement bâtis, soulèvent des interrogations.

Question :

Quelles sont les projections à date en terme de logements prévus et quel est le calendrier envisagé ?

Patrimoine bâti et changements de destination

Contexte :

L'absence des quatre bastides historiques de Venelles (Violaine, Fontcuberte, Saint Hippolyte, Montravail) dans la liste des bâtiments autorisés au changement de destination figurant à l'annexe 4.1-E du règlement du PLUi a été. Cette absence étant d'évidence un

vice de forme puisque plus de 200 propriétés du Pays d'Aix réparties sur l'ensemble des communes concernées sont intégrées à cette liste, seule exception : Venelles.

Question :

Soutiendrez-vous leur intégration à cette liste afin de favoriser leur préservation, leur mise aux normes et leur pérennité économique et quel type d'action envisagez-vous dans ce sens ?

Nota Bene Ces questions n'ont pas pour objet de remettre en cause le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUi, dont nous mesurons la complexité à l'échelle intercommunale, mais visent à mieux comprendre votre approche, vos priorités et marges de manœuvre en matière d'urbanisme si vous êtes amené(e) à exercer des responsabilités municipales.

Nous comptons bien sûr sur le support objectif et neutre de la commune pour répondre à certaines des questions posées et mettre à disposition des candidats les études et rapports y contribuant (étude ABS, échanges avec le service urbanisme, ...)

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et de la clarté des réponses que vous voudrez bien apporter.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Préservation de la zone agricole et incitation à l'installation de nouveaux agriculteurs

Contexte :

En PACA, la région a perdu depuis les années 70 la moitié de sa surface agricole. 10% des sols sont artificialisés contre 8% en moyenne nationale. La région présente également un des fonciers les plus chers de France et de nombreux agriculteurs sont proches de la retraite.

Questions :

Comment préserver la superficie des terres agricoles de la commune ?

Quelles sont les actions pour aider et inciter de nouveaux porteurs de projets à s'installer ?

Souveraineté alimentaire, circuits courts et biologiques

Contexte :

62% des produits agricoles bruts de la région quittent le territoire.

Le développement des circuits courts permettant aux venellois d'accéder à une alimentation saine, locale, de saison, à des tarifs abordables tout en soutenant nos agriculteurs est une priorité.

4 objectifs de l'agenda 2030 se rapportent directement à cette question :

"Soutenir les circuits courts, la vente en vrac et la consigne", prévu pour 2023, cet objectif n'a pas d'application concrète à l'heure actuelle.

"Créer une offre foncière pour permettre l'installation d'agriculteurs en bio ou raisonné", cette action était prévue en 2025.

"Développer une régie municipale de production en maraîchage agroécologique" à l'horizon 2026 et "Développer l'agriculture locale et un système de vente associatif, mise à disposition de locaux peu chers pour la vente" à l'horizon 2026-2030.

Questions :

Qu'en sera-t-il de leur réalisation ?

Quelles sont les autres solutions envisagées ?

SANTÉ

Santé publique / Qualité de l'eau

Contexte :

La qualité de l'eau potable que nous buvons est un enjeu majeur de santé publique. Le CIQ a adressé une lettre à la Régie des eaux du pays d'Aix afin de savoir quelles étaient les concentrations de CVM et de Pfas dans le réseau venellois. S'il reste plus de 2 km de canalisations potentiellement à risque pour le CVM, les contrôles effectués montrent que le niveau de concentration reste sous le seuil. Un programme de remplacement des tronçons en PVC est prévu d'ici à 2030.

L'analyse des Pfas montre que les seuils d'acceptabilité ne sont pas dépassés

Néanmoins, ces substances potentiellement cancérogènes n'auront pas disparu du réseau d'ici 2030.

Question :

Quelle sera votre action concrète pour accélérer le processus de remplacement ?

CULTURE

Balance culture / sport

Contexte :

Historiquement Venelles est une ville qui "respire le sport" avec des infrastructures importantes et de nombreux clubs actifs.

La construction du pôle culturel L'Étincelle montre une volonté de rééquilibrer la balance sport / culture.

Question :

Quelle volonté pour les prochaines années ?

Culture pour tous

Contexte :

La ville de Venelles intègre régulièrement des dispositifs départementaux, régionaux et autres pour enrichir sa programmation culturelle.

L'accès à une offre culturelle de proximité et à coûts modérés voire gratuitement dans le cas de la médiathèque et de certains événements permet à tous les publics d'en bénéficier et participe ainsi au bien-être des habitants de la commune.

Question :

Quelles sont les perspectives pour maintenir et encourager l'accès à la culture pour tous ?
